vivid

Programme de bonus pour les clients freelance de Vivid

1. **Conditions préalables**

- Chaque **client freelance** existant de Vivid Money qui détient un compte freelance chez Vivid Money (« **Freelance éligible** ») est autorisé à participer au Programme de Bonus Vivid pour les clients freelance.

- Chaque Freelance éligible, qu'il soit Freelance Prime ou Standard, est autorisé à recevoir plus de Cashback sur tous les achats par carte.

- Les taux du cashback pour les Freelances éligibles sont les suivants : 1 % (un pour cent) sur tous les achats par carte pour le forfait Standard ; 2 % (deux pour cent) pour le forfait Prime.

- Chaque Freelance éligible, à titre de bonus, perçoit un double cashback sur tous les achats par carte et bénéficie du programme Super Deals **(ensemble, le « Bonus de parrainage »)** pendant une période de 30 (trente) jours **(« Période de bonus »)** de Vivid Money pour chaque invitation de parrainage ayant abouti, d'un nouveau client privé, autre qu'un **Client éligible** de Vivid Money à ce stade **(« Nouveau client »)**. Un parrainage est considéré comme ayant abouti à la seule condition que le Nouveau client clique sur le lien de parrainage que le Freelance éligible lui a envoyé, saisit son adresse e-mail et demande l'ouverture d'un compte bancaire. En récompense, le Freelance éligible recevra un Bonus de parrainage, si le Nouveau client effectue 3 (trois) paiements par carte hors ligne d'un montant minimum de 10 (dix) EUR pour chaque transaction (**« Transaction »**) 3 (trois) jours différents dans les 90 (quatre-vingt-dix) jours suivant l'ouverture d'un compte chez Vivid Money.

- La Transaction du Nouveau client doit être dûment effectuée pour que le Freelance éligible perçoive le Bonus de parrainage.

- Le montant minimum de chaque Transaction doit être de 10 (dix) EUR.

- Chaque Nouveau client reçoit un double bonus de cashback pendant la même période de 30 (trente) jours suivant l'ouverture du compte chez Vivid Money.

- Le Freelance éligible peut ne percevoir qu'un seul Bonus de parrainage pour un premier Nouveau client invité. Chaque nouvelle invitation ayant abouti offre au Freelance éligible une Période de bonus supplémentaire dans le cadre du Bonus de parrainage initial.

- La période de bonus maximale est 300 (trois cents) jours. Par conséquent, un Freelance éligible peut inviter au plus 10 (dix) Nouveaux clients.

- Veuillez noter qu'après 5 (cinq) invitations de Nouveaux clients ayant abouti, un Freelance éligible est autorisé à participer au Programme Ambassadeur de Vivid. Le Bonus de parrainage ne s'applique pas au Freelance éligible dans le cadre de sa participation au Programme Ambassadeur. Lorsque le Programme Ambassadeur de Vivid est terminé, un Freelance éligible peut à nouveau participer au Programme de bonus Vivid pour les clients Freelance.

- Le Programme Ambassadeur de Vivid ne s'applique que dans certains pays.

- Veuillez noter qu'un(e) client(e) ne peut adresser qu'au plus 10 (dix) invitations via le lien de parrainage, quel que soit le nombre de pockets freelance ou privées qui sont ouvertes. Ainsi, le lien de parrainage ne s'applique pas à chaque nouvelle pocket.

2. **Double cashback et Super Deals pour les Freelance**

Les taux du Double cashback qui s'appliquent sur tous les achats par carte des Freelance Standard et Prime sont les suivants :

- Forfait Standard : 2 % (deux pour cent) sur tous les achats par carte ;

- Forfait Prime : 4 % (quatre pour cent) sur tous les achats par carte.

- Les taux du Double Cashback qui s'appliquent pour Vivid Travel sont les suivants :

- Forfait Standard : 2 % (deux pour cent) de cashback pour les paiements par carte en devises autres que l'euro.

- Forfait Prime : 4 % (quatre pour cent) de cashback pour les paiements par carte en devises autres que l'euro.

- Des informations sur le programme Super Deals sont disponibles ici.

3. **Divers**

- Le programme de bonus Vivid pour les clients freelance s'adresse aux clients freelance existants de Vivid Money.

- Si la Transaction du Nouveau client pour laquelle le Bonus de parrainage a été accordé au client, est annulée ou si la Transaction du Nouveau client pour laquelle le Bonus de parrainage a été accordé au client, est inversée (p. ex. par le retour des biens achetés par le client), ou en cas d'utilisation incorrecte ou de fraude par le client ou le Nouveau client, Vivid Money se réserve le droit d'annuler le Bonus de parrainage correspondant.

- En cas de versement incorrect du Bonus de parrainage au Freelance éligible pour des raisons techniques, Vivid Money se réserve le droit d'annuler le Bonus de parrainage correspondant.

- Le Bonus de parrainage n'est pas transférable.

- Le Freelance éligible peut annuler sa participation au Programme de bonus pour les clients Freelance à tout moment sans préavis.

- En cas d'utilisation incorrecte du Programme de bonus Vivid pour les clients freelance par un Freelance éligible, ou en cas de fraude d'un Freelance éligible en lien avec le Programme de bonus Vivid pour les clients freelance, Vivid Money peut immédiatement résilier la participation

dudit client au Programme de bonus Vivid pour les clients freelance.

- Des modifications ou des amendements aux conditions préalables du Programme de bonus Vivid pour les clients freelance ou la résiliation du Programme peuvent être effectués par Vivid Money en adressant une notification et sans respecter un quelconque délai de préavis.